

**Certificat d'approbation C.E.E. de modèle  
n° F-06-H-1432 du 24 octobre 2006**

**Organisme désigné par  
le Ministère chargé de l'Industrie  
par décision du 22 août 2001**

**DDC/22/G030463-D1**

**Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles E.M.I.C.  
modèles BGSE et BGDE**

-----

Le présent certificat est prononcé en application de la directive 71/316/CEE du 26 juillet 1971 modifiée, relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 86/217/CEE du 26 mai 1986 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié, portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 88-78 du 19 janvier 1988 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles.

**FABRICANT :**

E.M.I.C. 3, rue Saint-Claude 77340 Pontault-Combault

**DEMANDEUR :**

E.M.I.C. 3, rue Saint-Claude 77340 Pontault-Combault

**OBJET :**

Le présent certificat complète le certificat d'approbation C.E.E. de modèles n° F-02-H-044 du 25 mars 2002<sup>(1)</sup> qui a lui-même renouvelé le certificat d'approbation C.E.E. de modèles n° 91.00.821.001.0 du 15 mars 1991<sup>(2)</sup>.

**CARACTERISTIQUES :**

Les manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles E.M.I.C. modèles BGSE et BGDE sont des boîtiers destinés à être intégrés dans des bornes de gonflage et se différencient des modèles BGS et BGD initialement approuvés par l'ajout à leur bouton de gonflage, d'un interrupteur électrique. Interrupteur ayant fonction de démarrer le compresseur sans cuve d'air associé à chacune des bornes de gonflage en remplacement des sources de pressions pneumatiques autorégulées avec cuve d'air.

Les caractéristiques métrologiques des boîtiers sont celles des dispositifs mesureurs qui sont identiques au modèles initialement approuvés.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Les inscriptions réglementaires sont inchangées.

Pour distinguer les modèles BGS et BGD des modèles BGSE et BGDE, les numéros de série des BGSE et BGDE sont gravé sur la plaquette suivis des caractères « /E »

**CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION**

Les conditions particulières de vérification sont inchangées.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/G030463-D1 et chez le fabricant.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 15 mars 2011.

**ANNEXES :**

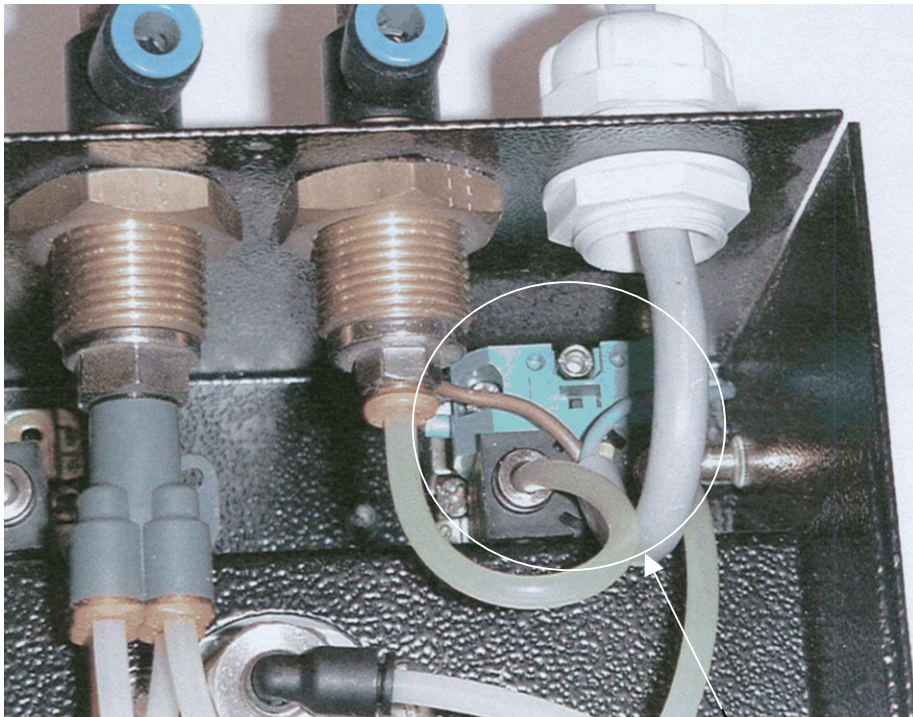
Photographies

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification

- (1) Site Internet du LNE – <http://www.lne.fr>  
(2) Revue de Métrologie, mars 1991, page 329.

Vue intérieure du boîtier



bouton de gonflage équipé de l'interrupteur

Bouton de gonflage avec interrupteur

